

Envoyé en préfecture le 12/12/2019

Reçu en préfecture le 12/12/2019

Affiché le

ID : 022-212202188-20191209-2019_076-DE

CELTIC - Jusqu'à 22h au plus tard - Maxi : 122 personnes

	COMMUNE (par jour)	EXTERIEUR (par jour)
Associations toute activité- REGULIERE	gratuit	80 € *
Associations activité-PONCTUELLE ET PAYANTE	80 €	80 € *
Syndicats auxquels la Commune adhère	gratuit	
Particuliers toute activité	40 € la demi-journée	80 € la demi-journée
Expos-ventes	40 € "salle nue"	80 € "salle nue"

ARRHES : 50% du montant de la location

Nettoyage 100 € - Caution nettoyage : 250 € - Caution dégradations : 250 €

SALLE MICHEL LE SAINT - Maxi : 250 personnes

	COMMUNE	EXTERIEUR
Associations toute activité- REGULIERE	gratuit	160 € par jour *
Associations activité-PONCTUELLE ET PAYANTE	80 € par jour	160 € par jour *
Particuliers du lundi matin au vendredi matin	80 € par demi-journée	100€par demi-journée
Particuliers du vendredi 13h30 au dimanche 10h	200 €	300 €
Particuliers du vendredi 13h30 au lundi matin 10h	300 €	400 €
Syndicats auxquels la Commune adhère	gratuit	
Autres organismes, entreprises	250 € par jour	

* gratuit pour les associations à but humanitaire

ARRHES : 50% du montant de la location

EN OPTION : CUISINE : 100 € - CHAUFFAGE : 25€ par jour - **NETTOYAGE** : salle sanitaires : 200 € ; cuisine : 100 €

CAUTIONS : **NETTOYAGE** : 350 € - **DEGRADATIONS** : 250 €

CASSE, PERTE, DETERIORATION : Prix coutant du remplacement

Pas de location de sono

TARIF DE LOCATION DE PRÊT DE MATERIEL

Pas de tarif appliqué, mais versement d'une caution de 200 €

NOUVELLE SALLE DES ASSOCIATIONS – Maxi : 42 personnes

Gratuit pour les associations de la commune uniquement

NETTOYAGE : 75 €

CAUTIONS : **NETTOYAGE** : 100 € - **DEGRADATIONS** : 250 €

Toute caution sera restituée dix jours après la location

Pour extrait conforme

Le Maire

Anne-Françoise

